

Procès-verbal de la commission recherche du 20 juin 2023, rédigé par N. Jaëck, VP Recherche

Cette dernière CR de l'année universitaire se tient au musée d'Aquitaine, à l'invitation de son directeur, Laurent Védrine, qui souhaitait notamment nous présenter la bibliothèque du musée. C'est une CR couplée avec une CDUR.

Ordre du jour

14h : CR en formation restreinte aux professeurs et aux MCF HDR

- Demandes d'éméritat :
 - Patrick Baudry (MICA)
 - Pascal Bertrand (F.-G. Pariset)
 - Isabelle Sacareau (Passages)
- Demande d'HDR :
 - Aristi Trendel - MCF, Université du Mans. Garante : Nicole Ollier - CLIMAS

14h30 : CR plénière conjointe à la CDUR

- Validation du PV de la CR du 26 mai 2023
- Présentation par Laurent Védrine de la bibliothèque
- Politique éditoriale : publications
- Bilan d'activité MSHBx
- Recherche : Bilan 2022-2023 et perspectives – faute de temps, ce point, prévu à l'ODJ est repoussé à l'automne
- Innovation : Pôle Universitaire d'Innovation (PUI) et PEPR Industries Culturelles et Créatives – faute de temps, ce point, prévu à l'ODJ est repoussé à l'automne

17h : Visite de l'exposition « Arts préhistoriques », en compagnie des associations étudiantes qui tiennent au musée une réunion parallèle

18h : Pot de l'amitié.

Étaient présents ou représentés :

P. Antolin, P. Chassaigne R. Estève, V. Giacomotto, M.-C. Gonzalez Scavino, E. Guilhamon, N. Jaëck, A. Lampropoulos (représenté par P. Antolin), O. Le Deuff (représenté par ?) M.-C. Lipani, P. Meyzie, P. Beaucé, O. Fertat, F. Hoffmann, E. Suzuki, A. Ventura, S. Barbeyron.

Invités : S. Landi, D. Pacot, E. Suire, I. Emy, C. Hasenohr. D. Ambrosetti, R. Castets, M. Causa, J.-P. Engelibert, U. Etxeberria, L. Houssais, V. Liquète, M. Petit, G. Poumarède, S. Vaucelle

Pour la DGS : K. Le Coz-Thouvais

Pour la DR : A. Bienvenu, A. Benharrat, S. Louison, S. Maleret, P. Navarro

13h30 : CR en formation restreinte aux professeurs et aux MCF HDR

- Demandes d'éméritat – trois premières demandes, pour des départs en retraite au 1^{er} septembre 2023 :

Patrick Baudry, PR Sociologie, MICA. Patrick Baudry a encore une thèse sous sa direction et sollicite l'octroi d'un premier éméritat. L'avis de V. Liquète, directeur du MICA est « extrêmement favorable », et N. Jaëck propose que la CR valide cette demande, ce qui est fait à l'unanimité.

Pascal Bertrand, PR Histoire de l'art, CRHA. Pascal Bertrand présente un dossier qui correspond en tous points aux critères fixés par notre CR pour que soit octroyé l'éméritat. L. Houssais, directeur du CRHA soutient pleinement cette demande. Il souligne dans son avis qu'« outre l'achèvement des 4 thèses en cours, les travaux et publications annoncés sont en relation étroite avec l'axe « Objets et ornements », axe qui contribue à donner toute sa spécificité au CRHA F.-G. Pariset ». N. Jaëck propose donc que la CR valide cette demande, ce qui est fait à l'unanimité.

Isabelle Sacareau, PR géographie, Passages. Isabelle Sacareau a encore deux thèses sous sa direction et fait état de son implication dans de très nombreux projets pour les années à venir, dont sa participation à deux programmes de recherche et aux publications qui en dépendent : le programme Région VisioNAge(s) sur les imaginaires des territoires à l'heure de la nouvelle région dans les fictions tournées en Nouvelle-Aquitaine, 2004-2020. (2020-2024), et le programme IUF-ADONA dirigé par S. Guyot, « AOOS-ZAGORI-VOVOUSA », sur la mise en art des espaces montagnards périphériques européens (Épire, Grèce). Le collège de direction de Passages émet un avis très favorable et N. Jaëck propose donc que la CR valide cette demande, ce qui est fait à l'unanimité.

- Demande de soutenance d'HDR : Aristi Trendel - MCF, Le Mans Université. Garante : Nicole Ollier - CLIMAS

Aristi Trendel est MCF en littérature américaine, à l'université du Mans. Elle a soutenu en 2004 à l'université Marc Bloch une thèse sur John Updike, et elle est depuis 2009 MCF en LEA à l'université du Mans, où elle donne essentiellement des cours de civilisation américaine, commerce international, communication, marketing. D'origine grecque, elle fait état d'une formation universitaire très internationale, en Grèce pour le lycée, à l'université de Tunis pour une licence de lettres – puis un Master et un doctorant d'anglais à l'université de Strasbourg. Cette dimension internationale se retrouve dans son parcours universitaire et constitue un des atouts du dossier, comme le développe Nicole Ollier dans une lettre de garante très élogieuse – elle connaît bien les travaux de la candidate, qu'elle suit depuis plusieurs années. Aristi Trendel présente une HDR intitulée « Enjeux et défis dans la littérature américaine du 20ème et du 21ème siècle » et le document de synthèse rassemble les fils de ses choix scientifiques et se conclut sur la proposition critique dominante, « vers une ère transculturelle ? ». Le dossier est riche, composé, en plus du document de synthèse donc, d'un inédit de 154 pages intitulé « Pedagogic Entounters? Master and Disciple in the American Novel After the 1980's » et publié en 2021 par Lexington Books, Maryland & London, et dans lequel elle analyse la relation entre le maître et le disciple dans le roman américain contemporain, notamment dans les Campus Novels, et notamment dans ceux écrits par des auteurs multiculturels, et enfin d'un recueil d'articles publiés ou à paraître, en général en anglais, parfois en grec, dans des revues souvent internationales à comité de lecture. Aristi Trendel est par ailleurs écrivaine.

Sur le plan pédagogique, Aristi Trendel s'acquitte de tous les cours qui incombent à un MCF en LEA, sans que rien de particulier ne soit à noter. Sur le plan administratif, elle a rempli des missions d'importance, ce qui laisse bien augurer de sa capacité à occuper les fonctions qui incomberont à une professeure – après des années passées comme responsable ERASMUS avec deux universités étrangères, elle a été de 2012 à 2019 puis de 2022 à 2023, co-directrice du département LEA. Pour ce qui est du rayonnement international, elle fait partie du comité de rédaction de deux revues scientifiques et fait état de deux invitations ERASMUS, à l'université de Lettonie et à l'université d'Ostrava en république tchèque. Elle ne mentionne pas de travaux d'encadrement de recherche – ce qui, étant donné son poste en LEA, n'est pas surprenant. Il s'agit donc du dossier très international d'une angliciste solide, au parcours un peu hétéroclite comme elle le dit elle-même, mais qui présente tous les gages universitaires de qualité. N. Jaëck propose donc que cette demande pour soutenir son HDR à l'université Bordeaux Montaigne lui soit accordée, et cette demande est validée à l'unanimité.

- **14h30 : CR plénière**

1. Validation du PV de la CR du 26 mai 2023 : le PV est validé à l'unanimité

Les membres de la CR et de la CDUR nous rejoignent dans la bibliothèque du musée et L. Védrine nous en explique l'histoire et le fonctionnement. Il souligne que cette journée a pour but de renforcer l'interconnaissance dans l'optique d'une convention entre l'UBM et la ville de Bordeaux d'une part et l'UBM et le musée d'Aquitaine d'autre part, permettant de faciliter les liens entre ces structures.

2. Politique éditoriale : publications

Ce point est à l'ordre du jour de cette CR après que la question a été discutée, trop vite, à la CR de mars. Le débat que la commission recherche a commencé à ce sujet a été remis à disposition sur le BV, et il peut être consulté sur le PV de la CR de mars 2023.

N. Jaëck, avant d'en venir au point précis de la discussion, rappelle les éléments de politique scientifique autour de l'édition. Cette politique repose sur trois grandes orientations.

- la poursuite de la politique de science ouverte entamée par les équipes précédentes ; on note dans ce cadre le développement d'UN@, plateforme d'édition numérique d'ouvrages numériques natifs augmentés, au service des maisons d'édition de la Région, dans le cadre de la CCT (PUB, presses d'Ausonius, PUPPA, pour l'instant). Près de 60 ouvrages sont publiés à l'heure actuelle, et cette excellente dynamique repose sur le travail de Stéphanie Vincent, grandement remerciée. –

- la valorisation des publications UBM : recensement de l'actualité de l'édition chaque mois, grâce à une lettre à la communauté décidée par K. Abado et conçue et alimentée par S. Vincent, avec l'aide des PUB et des Presses d'Ausonius, comme une manière de valoriser et de faire connaître à tous ce qui se publie dans notre université.

- une politique de soutien aux maisons d'édition pour la publication d'ouvrages scientifiques, qui s'est matérialisée par un soutien financier et en personnel accru aux PUB et aux Presses d'Ausonius : la publication des travaux universitaires est considérée comme le premier moyen de valorisation de la recherche, la bibliodiversité reste un enjeu important, la publication de livres en papier continuent à être soutenue, et les moyens donnés.

Un soutien à l'équipe des PUB a été mis en œuvre avec le recrutement d'une équipe fonctionnelle – on salue particulièrement l'arrivée d'I. Emy comme RAF, et d'E. Suire comme Directeur. Leur budget est régulièrement augmenté et l'équipe a été équipée en MAC, comme elle en avait besoin. Le financement des presses Ausonius a également été augmenté et la demande de mise en place d'un comité éditorial a été entendue. N. Jaëck précise qu'une réunion des directeurs des presses, ainsi que des référents (laïcité, intégrité scientifique, déontologie) et des directeurs d'unités aura lieu le 27 juin pour qu'Isabelle Bouchiba (VP Qualité de vie au travail et politique de l'emploi) vienne présenter la procédure d'attribution du RIPEC qui les concerne. Cette attribution devrait être rétroactive, à partir du 1^{er} septembre 2022.

Elle ajoute qu'elle propose une mesure pour favoriser l'internationalisation de notre recherche. Elle rappelle qu'une ligne budgétaire existe dans le budget recherche pour traduire les demandes de dépôts de projet ERC ou ANR en anglais. Cette ligne n'est pas dépensée. N. Jaëck souhaite pour autant conserver cette ligne, et même l'abonder, pour proposer à ceux qui le souhaitent la traduction d'ouvrages dont l'internationalisation est pertinente (M. Schlicht en a bénéficié cette année, pour un ouvrage sur les albâtres anglais, dont la traduction a été publiée aux Presses d'Ausonius sur UN@). Elle propose que l'établissement se dote de licences DEEPL, probablement situées à la CLEFF, et que l'on fasse ensuite, sur ce premier jet automatique, intervenir un traducteur pour lisser et améliorer la traduction. La CR trouve que c'est une bonne idée, et on discute un peu de la présence, ici ou là dans les services ou les UR, de licences DEEPL : il faudra harmoniser notre cotisation à cette licence.

Après ce rappel des éléments de la politique de l'édition qui ont été mis en place, N. Jaëck en vient à l'objet de la discussion – à savoir l'opportunité, ou non, de ne plus rendre éligibles à la PSE « Publications » les ouvrages des enseignants et des chercheurs UBM qui publient aux PUB et aux Presses d'Ausonius, et d'abonder plutôt le budget initial des presses – de la somme qu'ils reçoivent, en moyenne et depuis 3 ans, de la PSE. Elle ne refait pas le débat de mars, mais renvoie à sa présentation, qui évoquait les difficultés matérielles engendrées – elle rappelle que pour l'instant, il n'y a pas de critères particuliers, il n'y a pas de types d'ouvrages, pas de disciplines spécifiquement éligibles à l'exception d'une chose : la CR a décidé d'exclure du financement PSE les actes de colloques. L'inconvénient qu'avait soulevé C. Brun lors de la CR du 3 mars était que la CR se départirait d'une de ses prérogatives de définition de la politique scientifique en matière d'édition. Pour sa part, elle pense que ce serait très bien, car elle a beaucoup de mal à envisager des critères prioritaires pour ce qui est de la publication d'ouvrages – à son avis, et pour exemples, pas de disciplines « prioritaires », pas de préférences aux ouvrages collectifs, pas de préférence à la publication des thèses locales (ce n'est effectivement pas un atout pour toutes les disciplines de publier dans la maison de son université). Elle ouvre la discussion : les membres de la CR trouvent-ils opportun de définir « une politique scientifique » des publications, en établissant des critères prioritaires ?

Avant que la discussion ne débute, Éric Suire, directeur des PUB, souhaite prendre la parole afin d'éclairer les membres de la Commission Recherche sur la politique éditoriale des PUB.

« Une petite précision, en guise d'accroche : les PUB ne sont pas un service de reprographie de l'université Bordeaux Montaigne. C'est une maison d'édition universitaire généraliste, qui fait partie d'une association de 23 éditeurs universitaires français, l'AFPUD, et qui publie autant, si ce n'est plus, d'auteurs externes qu'internes à l'UBM.

Je précise cela d'emblée car il y a toujours la tentation, chez certains collègues, de se tourner vers nous en désespoir de cause, pour publier leur dernière journée d'étude, parce qu'ils ne disposent pas du financement espéré pour convaincre un éditeur jugé plus prestigieux...

Le fondement de notre politique éditoriale, c'est l'excellence scientifique. Celle-ci est garantie par notre Comité éditorial, renouvelé récemment pour partie, et réuni trois fois par an, par

les expertises en double aveugle, par le travail de présélection des manuscrits réalisé à la fois par les directeurs de collection, par la responsable administrative et éditoriale, et par le directeur scientifique.

Les manuscrits que nous éditons nous sont proposés par différents canaux. Souvent, l'auteur nous fait part directement de son projet et nous soumet un synopsis ou une table des matières. Nous sollicitons alors, éventuellement, l'éclairage d'un collègue spécialiste du sujet ou d'un directeur de collection qui serait susceptible d'accueillir le livre. Certains directeurs ont à cœur d'alimenter leurs collections par des apports constants : nous les voyons régulièrement pour qu'ils nous fassent part de leurs perspectives. D'autres n'ont pas cette possibilité.

Dès qu'un contact est pris avec un auteur ou le directeur d'un ouvrage collectif, s'engage un premier dialogue, pour suggérer des améliorations, pour attirer l'attention sur un problème particulier (des droits de reprographie élevés, par exemple). Quand le manuscrit arrive aux PUB, il est anonymisé et soumis à l'expertise en *peer review*. C'est une contrainte forte, qui ralentit assurément notre rythme de parutions, mais qui est nécessaire à l'excellence que nous ambitionnons, car les rapporteurs, choisis par le directeur scientifique, parfois en collaboration avec les directeurs de collection, ne se contentent pas de donner un avis scientifique, positif ou négatif. Ils proposent des améliorations qui sont ensuite discutées par le comité éditorial. L'avis donné à l'auteur, s'il est favorable, doit lui permettre de revoir son texte afin de remettre un manuscrit définitif dans les semaines qui suivent.

Notre ambition est simple : elle consiste à publier les meilleurs ouvrages de recherche, manuels et revues - une quarantaine de titres par an toutes catégories confondues -, à proposer des publications ambitieuses mais accessibles à l'honnête homme, voire au grand public. En raison de notre vocation généraliste, nous avons la responsabilité de publier des textes scientifiques dont nous savons qu'ils ne s'adressent qu'à un public restreint (en linguistique comparée, par exemple). En revanche, d'autres disciplines, comme l'histoire, la sociologie ou la littérature ont l'avantage de concerner un lectorat plus large, sous réserve qu'on sache s'adresser à lui. Nous avons la mission d'adapter les tirages et les prix de nos livres aux perspectives de ventes qui s'offrent à nous. Dans une optique de mutualisation des risques et des « profits », qu'il est parfois ardu de faire entendre à nos auteurs, nous n'avons pas vocation à faire des bénéfices et devons de viser le « petit équilibre » qui permet de financer nos ouvrages difficiles d'accès par le succès de nos livres à portée plus universelle.

Mais, dans tous les cas, nous exigeons des auteurs clarté et lisibilité, nous attendons des manuscrits soumis une certaine qualité formelle – qui nous a conduits à revisiter nos consignes éditoriales. Nous savons apprécier les écrivains qui ont « du style », et décourager les travaux inutilement jargonnant. Nous sommes encouragés dans cette voie par l'AFPUD, dont le président, Vincent Macabrey, cherche à promouvoir la diffusion du livre universitaire, en misant sur la qualité plutôt que sur la quantité de titres produits.

J'ai, avec moi, quelques titres récemment publiés, qui pourront vous donner une petite idée de la diversité de notre catalogue, de la beauté formelle des livres que nous produisons. Ils sont le meilleur gage de l'implication de toute l'équipe des PUB dans les processus d'édition. Nous remercions nos agents qui se sont investis totalement pour maintenir notre production éditoriale, malgré les mois difficiles que nous avons traversés.

Notre politique éditoriale évolue avec nos collections, que nous nous attachons à étayer (directions scientifiques réorganisées) et à renouveler (3 nouvelles collections). La refonte de notre site internet, en cours, nous offrira le moyen d'étoffer notre lectorat et d'attirer de nouveaux auteurs. Nous espérons faire davantage de manuels et d'ouvrages de médiation scientifique, dont le succès nous permettra de continuer à faire des livres exigeants. J'attire votre attention sur un point essentiel : nous souhaiterions aussi publier davantage de bons masters et de bonnes thèses, avec le soutien des UFR et de l'Ecole doctorale.

Nous espérons pouvoir bientôt affiner notre politique éditoriale, à partir d'outils que nous souhaitons construire pour rendre possible le pilotage « informé » de la structure, à partir de l'analyse de l'évolution des ventes et des retours terrain.

La réflexion doit se poursuivre également sur l'articulation des presses universitaires du site, en la reliant aux impératifs de la science ouverte et aux évolutions du secteur de l'édition (présence sur OpenEdition, Cairn, Persée, plateforme UN@).

Nous comptons, enfin, impliquer davantage de collègues dans la vie des PUB, car notre maison d'édition est un bien commun à UBM et au pôle universitaire bordelais, qui entend concourir à la renommée des travaux scientifiques qui y sont conduits. »

N. Jaëck demande à E. Suire de confirmer que sa proposition satisfait les PUB. Il lui confirme qu'évidemment, ce système faciliterait la vie des PUB : le calendrier de la PSE n'est pas adapté aux temporalités des PUB et ce système engendre de nombreux dysfonctionnements. N. Jaëck ajoute que les presses d'Ausonius partagent cette position.

E. Guilhamon demande quelle est la proportion d'auteurs externes à l'UBM publiés par les PUB. E. Suire lui répond que cette proportion est à 65 %. Il ajoute que ces auteurs externes amènent avec eux leur co-financement.

A. Ventura demande quelle est la part en financement de la PSE dans le coût total de publications. E. Suire indique qu'il est difficile de répondre, le coût total d'un ouvrage varie entre 2 000 et 10 000 euros selon les cas, et cette part PSE est donc très variable..

G. Poumarède trouve que la qualité générale des ouvrages aux PUB est en hausse depuis plusieurs années. Il est très favorable à la proposition de N. Jaëck : elle simplifie la procédure, toujours un bienfait, et elle laisse aux PUB la liberté de leur politique. Il indique que le dysfonctionnement est le même au niveau calendrier avec les fonds des unités de recherche. Il demande s'il serait possible de formaliser un parcours éditorial où l'enseignant-chercheur aurait une sorte de calendrier, un coût permettant de demander les subventions. N. Jaëck pense qu'il faut trouver les solutions qui feraient qu'un auteur n'aurait plus à faire lui-même différentes démarches pour trouver de l'argent – c'est après tout peu son affaire, une fois que l'ouvrage a été accepté pour sa qualité scientifique. Elle est embêtée par l'idée qu'un auteur ait besoin de faire différentes démarches, cette idée de parcours lui semble peu praticable, et préférerait que l'on donne « directement » davantage aux PUB, en évaluant, par exemple au début de l'année, en faisant un bilan rectificatif en septembre, combien les unités ont d'ouvrages à faire publier, et en faisant un virement aux PUB. N. Jaëck rappelle qu'il faudrait que l'argent circule plus facilement au sein du Centre de Ressources Budgétaire (CRB) Recherche, pour ne pas le perdre.

C. Gonzales Scavino ajoute que les calendriers sont difficiles à tenir, par exemple dans le cadre de projets éditoriaux internationaux. Elle propose, si l'on adopte cette solution, qu'il y ait annuellement un moment de rencontre de la CR avec les PUB afin que les projets soient débattus, indépendamment des budgets. N. Jaëck approuve tout à fait cette idée, qui avait déjà été évoquée en mars. Selon M.-C. Lipani, la CR pourrait également donner des avis sur les collections. E. Suire confirme que ces rencontres seraient bienvenues ; il ajoute que les évolutions dans les collections sont fréquentes. Par exemple, on vient de créer « Enquêtes de sciences » sur le domaine Médiation, ou encore une collection sur la bande dessinée, très prometteuses.

Elisabeth Guilhamon demande ce qui se passe quand la PSE ne finance pas un livre accepté par le comité éditorial : la publication est-elle finalement annulée ? E. Suire répond que la PSE n'est pas tout le financement : elle est souvent l'appoint permettant de terminer le projet – mais l'absence de PSE peut avoir un impact sur le prix du livre, revu à la hausse.

E. Hofmann, représentant le LAM, demande ce que cet abondement initial du budget des presses va réduire. N. Jaëck indique que si nous décidons de cela, elle demandera lors du dialogue de gestion qu'elle aura avec l'établissement (VP CA, Direction des Affaires Financières) une augmentation du budget initial de la recherche - cela sera donc pris ailleurs sur le budget de l'établissement, mais ne viendra diminuer aucune ligne du budget recherche. Elle rappelle qu'on est sur de petites sommes au regard du budget général, et que pour certains services, des sommes de cet ordre relèvent de ce qu'ils appellent « l'épaisseur du trait » : pour la recherche, cela fait de vraies différences, et elle espère qu'elle aura gain de cause – le soutien à l'édition étant une priorité politique, cela devrait être possible. K. Le Coz Thouvais indique que les arbitrages seront faits au niveau budgétaire suite au dialogue de gestion.

R. Esteve confirme le casse-tête actuel du fonctionnement des publications.

G. Poumarède rappelle les pratiques précédentes, de fixation d'axes de recherches au niveau de l'établissement, auxquels étaient subordonnés les financements, laissant un certain nombre de collègues de côté, et cette orientation ne lui paraît pas de nature à soutenir la richesse et la diversité. N. Jaëck indique quand même que cela n'était pas véritablement la proposition de C. Brun : il souhaitait qu'il y ait un débat sur la mise en œuvre d'une politique scientifique des publications, sans avoir évoqué d'axe prioritaire.

A. Ventura indique que des points pratiques pourraient être changés sans modifier le système – par exemple les devis proposés par le PPI sans l'aval des PUB sont à bannir. Mais il trouve bonne la proposition de C. Gonzales, proposition qu'il avait d'ailleurs déjà faite.

N. Jaëck porte donc au vote sa proposition : le budget initial des PUB et des Presses d'Ausonius sera abondé de la moyenne de la somme annuelle reçue par la PSE – ce budget pourra être abondé, au besoin, en septembre/octobre ; leur budget annuel fera apparaître les ouvrages locaux financés ; une discussion annuelle sera organisée en CR/CDUR avec les Presses pour discuter avec eux de leurs choix éditoriaux, et de leur politique scientifique.

Cette décision est votée à l'unanimité, moins une abstention.

3. Question diverse – en attendant que le powerpoint de la MSHBx ne démarre : vidéos des directeurs d'unités

N. Jaëck indique à la CR que les tournages des vidéos présentant les unités de recherches sont en cours avec A. Huteau. Elle indique qu'il y a des vidéos qui ont fait plus de 9 000 vues sur les précédents sujets. Elle présente le planning des tournages pour les différents directeurs et rappelle à ceux qui n'ont pas encore pris contact avec A. Huteau de le faire afin de valoriser et faire connaître leur unité s'ils le souhaitent.

4. Bilan d'activité MSHBx

Sandro LANDI et Dominique PACOT présentent le bilan de la première année d'activité de la MSHBx, et proposent pour le PV de la CR le compte-rendu qui suit.

« Synoptique des événements marquants de l'année

- 1) septembre 2022 lancement des premiers séminaires et formations proposées au titre des axes de la MSHBx. Plus de 30 manifestations ont été organisées dans ce cadre à l'initiative des animateurs d'axes.
- 2) novembre 2022 : lancement du second appel à projets de la MSHBx doté de 56 000 € de budget. Le premier appel à projets avait consacré 11 projets. Celui-ci a labélisé 16 projets devant être exécutés entre avril 2023 et avril 2024.
- 3) en janvier 2023, le comité de pilotage de la MSH a acté l'intégration de Bordeaux INP comme nouvelle tutelle de la MSHBx à compter du 1^{er} janvier de cette même année 2023.
- 4) en mai 2023, ce même comité de pilotage institutionnel a acté le souhait de Sciences-po Bordeaux de devenir également tutelle de la MSH. Ceci deviendra effectif dès lors que Sciences-po Bordeaux en aura fait la demande officielle et que le comité de pilotage aura pu se prononcer sur cette demande à la rentrée 2023. Sciences-po Bordeaux pourrait ainsi devenir tutelle de la MSH à compter de janvier 2024.
- 5) en mai 2023, le prix de thèse dotée de 4000 € de budget pour 2 prix a été ouvert. Ce prix sera remis après évaluation en fin d'année aux meilleures thèses interdisciplinaires soumises à cette occasion au jury composé de représentants des écoles doctorales et du conseil scientifique de la MSH.
- 6) en juin 2023, la MSH de Bordeaux tout comme la MSH de Poitiers se sont entendues pour déposer un projet inter MSH de demande de financement pour 17 000 € au titre d'un projet consacré à « la légitimation des politiques publiques ».
- 7) septembre 2023 : ouverture du 3^e appel à projet de la MSHBx qui pourrait être doté de 68 000 € de budget.
- 8) automne 2023 : présentation au Conseil Régional et soumission à la commission permanente d'un projet de réseau régional de recherche consacré à la « légitimation des politiques publiques ». Ce réseau serait piloté par 2 porteurs scientifiques : Andy Smith, directeur de recherche à Sciences-po Bordeaux et Liliane Bonal, professeure de l'université de Poitiers.

D. Pacot présente ensuite les tableaux listant les lauréats et des statistiques relatives aux lauréats du second appel à projets. On notera à cette occasion que le taux de réussite est de 80 % pour les candidats qui répondent à l'appel thématique et de l'ordre de 50 % pour les jeunes chercheurs et pour les candidats qui répondent à l'appel blanc. Cela semble relativement logique dans la mesure où cet appel privilégie naturellement les réponses relevant des axes thématiques de la MSH. À noter encore une fois le faible taux de participation des jeunes chercheurs et HDR. Le dispositif gagnerait sans doute à être mieux connu.

On notera également l'intérêt notamment pour les équipes relevant de l'université de Bordeaux de répondre conjointement avec des équipes de l'université Bordeaux Montaigne : ceci améliore très significativement leur taux de réussite (de 44 à 66 %).

Aspects budgétaires

L'Année 2022 se sera terminée par une sous-consommation des crédits alloués qui hélas était inévitable en raison du calendrier extrêmement contraint de consommation des crédits de l'appel à projets. Le budget 2023 consacre une augmentation très significative de la part du budget consacré aux appels à projets dans la mesure où l'université Bordeaux Montaigne a fait passer sa dotation de 40 000 € à 60 000 €. Bien que plus confortable, on pourra toutefois noter que la dotation de la MSH de Bordeaux reste très inférieure à celle de MSH largement comparables. Pour

l'année à venir, et à la faveur de l'intégration de nouvelles tutelles, on peut espérer encore une fois pouvoir augmenter le budget des appels à projets ce qui permettrait d'approcher une notation de l'ordre de 70 000 € et peut-être d'augmenter très légèrement la dotation individuelle de chaque projet.

Besoin en ressources humaines

La MSH de Bordeaux a bénéficié du maintien de 5 postes préexistants dans la MSH Aquitaine et relevant de l'université Bordeaux Montaigne dans la MSHBx. Ceci représente toutefois un solde de -3 par rapport à l'effectif de la MSH Aquitaine.

Le CNRS a créé de nouveaux postes pour la MSH : un poste d'ingénieur de recherche pour le poste de secrétaire général et un poste d'assistant ingénieur pour la personne en charge de la gestion financière et accompagnement administratif de la MSHBx. Ce second poste sera pourvu par voie de détachement grâce au recrutement d'une technicienne venant de l'école doctorale Montaigne humanités. Il semble très important de garder l'esprit l'effort consenti par le CNRS dans un contexte budgétaire extrêmement tendu, et notamment sur les postes.

À ce stade l'organigramme de la MSH demande à être complété pour les missions qui ont trait à l'informatique et au numérique. La MSH doit être le fer de lance du déploiement de plateformes nationales telles que PROGEDO et HumaNum. Sur un budget national, Claire Kersuzan a pu être recrutée pour mettre en place la plate-forme universitaire de données de Bordeaux. Bordeaux restait l'un des derniers sites à ne pas être doté d'une telle plate-forme. Elle a aussi pour mission de promouvoir l'accès à l'instrument PROGEDO. Son statut reste contractuel est donc précaire et l'objectif serait certainement que les tutelles se mobilisent pour créer un poste pérenne sur ses missions. Par ailleurs, tant au titre de la plate-forme HumaNum que des activités d'accompagnement des chercheurs bordelais dans l'accès au numérique (développement d'applications, intégration des applications, administration de bases de données...), un poste d'ingénieur d'études semble absolument indispensable. Il permettrait de satisfaire de nombreux besoins aujourd'hui en attente comme par exemple l'exploitation du laboratoire d'innovation et de design (LID). Cette personne pourrait être aussi chargée de développer des bases de données en lien avec les travaux de recherche des chercheurs de l'université Bordeaux Montaigne. Elle pourrait contribuer aussi à l'appropriation des outils d'intelligence artificielle trop souvent encore cantonnés au registre des sciences dures.

L'idée serait donc dans les années qui viennent d'essayer d'obtenir une dynamique conjointe de l'université de Bordeaux et de l'université Bordeaux Montaigne pour pourvoir ces postes.

En conclusion :

La MSH de Bordeaux s'affirme comme un outil d'appui à la recherche avec notamment la mise en place progressive de ces plates-formes numériques et des services rendus au titre des éditions. C'est aussi un outil de structuration et de coopération inter établissements que les demandes de rattachement de Bordeaux INP et de Sciences-po consacrent comme tel. Elle s'affirme également comme un levier permettant de dynamiser les collaborations tant pour le site bordelais qu'à l'échelon régional. Elle devrait dans les années à venir contribuer à l'ouverture régionale, nationale et même internationale du site. Le bilan de cette première année semble très encourageant et nous permet d'espérer nous inscrire dans la durée dans une dynamique très positive pour le site. »

N. Jaëck remercie D. Pacot et S. Landi pour cette présentation, et plus largement pour leur travail à la tête de l'UAR. Elle signale notamment le travail mené pour obtenir l'adhésion de

Sciences Po et de l'INP : c'est remarquable et cela contribue à la mission prioritaire des MSH : fédérer les SHS sur un site. La mission est remplie au-delà de l'espoir des tutelles, en une seule année.

5. Recherche : Bilan 2022-2023 et perspectives :

Le powerpoint présenté lors des Assises du 8 juin a été déposé sur le BV de la CR du 20 juin.

6. Innovation : Pôle Universitaire d'Innovation (PUI) et PEPR Industries Culturelles et Créatives. Ce point est reporté à la CR de la rentrée.

Fait à Pessac, le 21/06/23
La Vice-Présidente Recherche
Nathalie Jaëck

Signé

